

**UNE TRANSPOSITION DU PARADIGME  
D'OBÉISSANCE DE MILGRAM À LA TÉLÉVISION :  
ENJEUX, RÉSULTATS ET PERSPECTIVES**

Didier Courbet, Oberlé Dominique, Beauvois Jean-Léon

► **To cite this version:**

Didier Courbet, Oberlé Dominique, Beauvois Jean-Léon. UNE TRANSPOSITION DU PARADIGME D'OBÉISSANCE DE MILGRAM À LA TÉLÉVISION : ENJEUX, RÉSULTATS ET PERSPECTIVES. Connexions, Érès, 2011, 95 (1), pp.71-88. <sic\_00720889>

**HAL Id: sic\_00720889**

**[https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00720889](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00720889)**

Submitted on 26 Jul 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# UNE TRANSPOSITION DU PARADIGME D'OBÉISSANCE DE MILGRAM À LA TÉLÉVISION : ENJEUX, RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

**Dominique Oberlé *et al.***

**ERES | *Connexions***

**2011/1 - n° 95  
pages 71 à 88**

**ISSN 0337-3126**

Article disponible en ligne à l'adresse:

-----  
<http://www.cairn.info/revue-connexions-2011-1-page-71.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Oberlé Dominique *et al.*, « Une transposition du paradigme d'obéissance de Milgram à la télévision : enjeux, résultats et perspectives »,  
*Connexions*, 2011/1 n° 95, p. 71-88. DOI : 10.3917/cnx.095.0071  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour ERES.

© ERES. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Dominique Oberlé,  
Jean-Léon Beauvois, Didier Courbet

---

## Une transposition du paradigme d'obéissance de Milgram à la télévision : enjeux, résultats et perspectives<sup>1</sup>

« Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours maître,  
s'il ne transforme sa force en droit et l'obéissance en devoir. »

J.-J. Rousseau, *Du contrat social*, 1782

### Pourquoi j'ai accepté d'en être ?

Quand la proposition m'a été faite de participer, en tant que psychologue sociale, à un documentaire à la télévision, m'est revenue la fougue avec laquelle Robert Joule (2006) au Congrès de psychologie sociale de l'ADRIPS à Lausanne nous exhortait à mieux faire connaître notre discipline auprès du grand public, et à ne pas hésiter à accepter les sollicitations des médias. En effet, il regrettait qu'en l'état, et sans plus d'effort de notre part à nous les chercheurs, la psychologie sociale, en tant que corps constitué de connaissances, n'appartienne pas au paysage scientifique et culturel de notre pays. Certes, ce manque de

---

1. Le texte qui suit est celui d'une conférence donnée lors du 8<sup>e</sup> Congrès international de psychologie sociale en langue française de l'ADRIPS à Nice en août 2010, suite à l'invitation de Nicole Dubois présidente de l'ADRIPS. La conférence faite par Dominique Oberlé rend compte du travail des trois auteurs signataires de cet article.

---

*Dominique Oberlé, maître de conférences en psychologie sociale, UFR SPSE, département de psychologie, université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense ; 200, avenue de la République, 92001 Nanterre ; oberle.dominique@wanadoo.fr*

*Jean-Léon Beauvois ; 23 route de Marseille, 83670 Barjols ; jlbeauvois@wanadoo.fr*

*Didier Courbet, université de la Méditerranée Aix-Marseille II ; didier.courbet@orange.fr ; professeur en sciences de l'information et de la communication à Aix-Marseille université et chercheur à l'IRSIC ; IUT d'Aix-en-Provence ; 413 avenue Gaston Berger, 13625 Aix-en-Provence cedex ; didier.courbet@univmed.fr*

---

diffusion des connaissances psychosociales et de vulgarisation par les chercheurs eux-mêmes n'était pas selon lui seul en cause, Robert Joule montrait bien que l'obstacle principal est d'ordre idéologique : l'image de l'homme que renvoie la psychologie sociale, homme ancré socialement, ne correspond pas à celle que nos sociétés libérales véhiculent, d'individu libre délesté de ses pesanteurs sociales.

Mais raison de plus pour essayer de faire découvrir la psychologie sociale ! Et puisqu'il s'agissait de transposer Milgram à la télévision, l'occasion était trop belle de faire connaître ce qui me paraît être au cœur de ce que nous apprend notre discipline : le fait que ce qui détermine les comportements des gens, c'est moins ce qui les caractérise en tant que personnes que le type de situations dans lesquelles ils produisent ces comportements.

Alors évidemment, si de nombreux collègues nous ont félicité d'avoir su saisir cette occasion, d'autres ont repris à leur compte la remarque de Zimbardo (2006) à propos de la diffusion de son expérience à la télévision anglaise en se demandant dans quelle mesure notre implication dans ce documentaire était au « service des meilleurs intérêts de la profession ».

Les quelques éléments d'information et de réflexion que je propose devraient fournir des éléments utiles au débat autour de cette question.

## Les rôles de chacun

Pour entrer dans le vif du sujet, je plante le décor en précisant les rôles de chacun, professionnels de la télévision, d'une part, et scientifiques, d'autre part. L'équipe des scientifiques comprenait en tout premier lieu Jean-Léon Beauvois : c'est lui qui avait été contacté par le producteur (Christophe Nick), puis Didier Courbet et moi-même, sollicités tous deux par Jean-Léon Beauvois, enfin de jeunes docteurs ou des doctorants en fin de thèse, que nous avions sollicités.

Le producteur était aussi l'auteur du documentaire sur les dérives envisageables de la télé réalité. Il avait été convenu qu'il était maître du propos, de la matière qu'il utiliserait dans ce documentaire et de la façon dont il l'utiliserait. Notre rôle, à nous scientifiques, était d'être garants de la conception et de la validité scientifique d'une transposition du paradigme de Milgram et de sa procédure des chocs électriques dans un contexte télévisuel de jeu. Ce principe d'une stricte séparation des rôles garantissait la place de chacun et donnait un cadre à l'intérieur duquel la collaboration pouvait se développer. Elle impliquait une distinction entre ce qui avait trait à l'expérimentation elle-même sur la soumission à autorité, et ce qui avait trait à une analyse plus large sur les dérives possibles de certaines formes de divertissements télévisuels. Elle amenait aussi à différencier le fond de la forme que prendrait le documentaire, celle-ci étant de la compétence des professionnels de la télévision. Dans la pratique, cette distinction des rôles, avec les délimitations des

champs d'intervention qu'elle impliquait, ne fut pas toujours évidente à respecter. Pourquoi ?

D'une part, nous étions, nous les scientifiques, même si c'était à des degrés divers, parties prenantes du projet du documentaire sur les dérives de la télévision. D'autre part, à l'issue de la phase d'élaboration du projet où plusieurs pistes avaient été envisagées, l'expérimentation elle-même – et son analyse – constituait finalement l'élément principal du documentaire. Nous nous retrouvions donc à une place tout à fait essentielle dans le projet. Enfin, le producteur avait su créer un climat de travail tout à fait exceptionnel, où tout était constamment discuté, où le débat entre tous était permanent, et qui impliquait – de sa part d'abord, mais ça déteignait sur tout le monde – une capacité d'écoute, de patience, d'acceptation et d'expression du doute tout à fait rare. Dire son mot sur tout, y compris sur ce qui n'était pas de son ressort officiel était donc constant même si, selon le principe de la séparation des rôles, en dernier ressort, c'était le producteur et Jean-Léon Beauvois qui décidaient dans leurs champs respectifs.

La frontière entre les deux univers était donc nettement tracée mais pas étanche. Nous avons ainsi passé de nombreux moments avec les techniciens pour répondre à leurs questions concernant notre métier, les exigences de la recherche, notre vocabulaire spécialisé (par exemple, qu'est-ce qu'un paradigme ?). De même, ils ont eu à cœur de nous expliquer la fonctionnalité de tout l'appareillage technique, concernant les enregistrements, l'image, le son etc., aussi bien sur le plateau qu'en régie. Cette véritable rencontre entre les deux univers a provoqué une curiosité mutuelle, une densité des relations, une réflexion permanente, et aussi d'âpres discussions quand les exigences des deux parties paraissaient antinomiques, et ceci m'amène à évoquer les contraintes et les risques de cette collaboration.

## Les contraintes

La première contrainte, importante, c'est le temps : le temps de la télévision n'est pas le temps de la recherche ; nous avons dû nous couler dans le temps de la télévision avec ses précipités, ses retards non prévus, ses accélérations pas forcément propices à la réflexion, à la prise de distance, à la programmation.

La seconde contrainte est la forme télévisuelle : restituer en langage télévisuel un travail de recherche et de réflexion m'a souvent semblé une gageure. Et c'est en particulier sur cette question que le principe de la séparation des rôles s'est révélé à la fois le plus nécessaire à respecter, mais parfois aussi à transgresser. C'est à ce sujet que les discussions ont été les plus âpres et parfois éprouvantes.

Voilà un exemple de ce que j'appelle la transgression du principe de séparation des rôles : j'estimais que pour que notre investigation expérimentale soit reçue comme telle par les téléspectateurs, il était

nécessaire que ceux-ci soient informés dès le début du documentaire sur le fait que ce qu'ils allaient voir était une expérience scientifique, que le candidat était un acteur, et les chocs fictifs ; je voulais ainsi éviter l'effet de voyeurisme/sidération provoqué par le fait de voir quelqu'un électrocuter quelqu'un d'autre, effet justement critiqué par ceux qui s'alarment de l'existence grandissante d'un certain type de jeux télévisuels où malmenier ou humilier quelqu'un est devenu monnaie courante. Le souci des professionnels de la télé était tout autre : c'était d'éviter que les téléspectateurs zappent dès les premières minutes de ce documentaire programmé à une heure de grande écoute, ce qui était tout à fait inhabituel et exceptionnel sur cette chaîne. Ils craignaient donc que donner, dès le début, l'information sur la véritable nature de ce qui allait suivre déflore prématurément la curiosité suscitée par le jeu.

Toute cette question qui concerne le rapport au téléspectateur n'était pas *stricto sensu* de notre domaine. Il nous a cependant semblé indispensable de nous en mêler, de développer nos arguments dont le producteur a, finalement, parfaitement tenu compte.

## Les risques

Comme l'exemple précédent vient de le montrer, le risque était que la forme transforme le fond<sup>2</sup>, que le langage télévisuel, sa propension au sensationnalisme, à l'émotionnel vienne brouiller le message que nous voulions donner. Le montage était donc déterminant et le montage n'était pas de notre ressort.

Alors, on peut bien sûr regretter tel ou tel plan, telle musique, le manque de redondance des explications quant à l'expérimentation, de sorte que quelques-uns n'en ont pas saisi la finalité. Je fais partie de ceux qui trouvent le résultat très acceptable, parce que dans l'ensemble lisible, compréhensible du point de vue de l'expérimentation elle-même et de son analyse, et je pense que c'est (mis à part le grand art et la très grande compétence du monteur) dû au fait que les gens de télé ont su tenir compte de nos arguments.

Au moment de la promotion du documentaire, cela a changé : c'est la direction de la chaîne qui a pris l'affaire en main. Les choses nous ont alors échappé, ainsi qu'au producteur d'ailleurs, du moins en partie. C'est ainsi qu'on a pu voir partout le candidat hurlant de douleur, ce qui donnait une image totalement fallacieuse du propos du documentaire et m'a mise personnellement très en colère. De la même manière, il n'y a pas eu de psychologue social sur le plateau lors du débat, ce qui est quand même un comble.

Ceci dit, tous ces aléas, dus à la rencontre de deux univers aux finalités et aux codes différents, ne sont pas propres, me semble-t-il, à ce travail avec des professionnels de la télévision, pour la télévision.

2. « En sciences, le contenu est toujours lié à la forme », G.W.F. Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, 1821.

Dans ce contexte télévisuel, ces exigences contradictoires, ces choses qui échappent, sont particulièrement visibles. Mais je crois que lorsque les chercheurs en psychologie sociale sortent de leur laboratoire pour répondre à une demande sociale, ils rencontrent et doivent gérer ces décalages entre des temporalités différentes, entre ce que veulent les uns et les autres, entre ce qui était prévu et ce qui se réalise concrètement, que ce soit à l'hôpital, avec les paysans bretons, à l'école, avec des magistrats ou en entreprise.

Si nous nous engageons dans ce type de travail, avec des partenaires appartenant à d'autres milieux professionnels que le nôtre, c'est que les risques sont sans doute à la hauteur des enjeux, et, pour nous, ces enjeux valaient largement la peine que nous nous lancions dans l'aventure.

## Les enjeux

### Enjeux scientifiques

Profiter des moyens donnés par la télévision non pas pour répliquer (à peu près 3 000 personnes recrutées dans douze pays différents sont passées dans le paradigme d'obéissance)<sup>3</sup>, mais pour transposer le paradigme de Milgram dans un champ social hors laboratoire nous est apparu comme une très belle opportunité et d'un réel intérêt scientifique. Milgram, lui-même, se posait la question d'une généralisation de ses résultats ailleurs qu'au laboratoire : « Difficile de savoir, disait-il, dans quelle mesure une situation de laboratoire est transposable à la complexité des circonstances et des cas de conscience du monde réel. »

Pour ma part, j'avais été fascinée par le travail de Meeus et de Raaijmakers (1986) qui est déjà une transposition. Mais cette transposition dans le domaine de l'embauche, si elle concerne bien le paradigme de Milgram de la soumission à l'autorité, n'utilise pas sa procédure, l'envoi des chocs électriques : la souffrance que les sujets expérimentaux croient infliger aux candidats est psychologique et non pas physique.

Par ailleurs, et c'est le plus important, ces chercheurs d'Utrecht maintiennent la référence scientifique dans leur procédure : ils disent aux sujets que le laboratoire de psycho a été commissionné pour faire passer des tests d'embauche et que la passation de ces tests est intégrée dans un programme de recherche du laboratoire qui porte sur la fonction du stress dans des situations d'embauche. C'est donc, comme chez Milgram, à une autorité qui tire sa légitimité de la science que les sujets ont à faire, ce qui n'est pas le cas des sujets de la *Zone Extrême*. Le véritable enjeu scientifique de la transposition est là, me semble-t-il : retrouvera-t-on le phénomène de soumission à l'autorité lorsque ce n'est pas la science qui fonde la légitimité de celle-ci ?

---

3. T. Blass, « From New Haven to Santa Clara : A historical perspective on the Milgram obedience experiments », *American Psychologist*, 64, 2009, 37-45.

Pour être rigoureuse, cette transposition devait satisfaire trois exigences :

– la première consistait à implanter la situation expérimentale de Milgram dans un contexte télévisuel crédible. C'est donc avec des gens de télévision (réalisateurs, producteurs, responsables de la chaîne prête à financer) que l'idée d'un jeu télévisé reproduisant la situation de Milgram a été imaginée, puis sa crédibilité évaluée. De même, l'idée d'un *pilote*<sup>4</sup> de jeu afin d'éliminer la motivation à participer au jeu pour l'argent. Ensuite, comme Milgram avait eu besoin des ingrédients du contexte scientifique (Université, laboratoire, blouse grise, matériel sophistiqué...), pour cette transposition, nous avons besoin des principaux ingrédients du contexte télévisuel : un studio, la musique, un public sous la houlette d'un chauffeur de salle, une animatrice et, bien sûr, des caméras ;

– la deuxième exigence consistait à s'assurer que ce contexte télévisuel très paillettes, avec l'effervescence grouillante des 80 personnes travaillant sur le tournage, ne serait pas un obstacle à la rigueur scientifique. Les professionnels de la télévision ont été formés pour faire leur travail habituel tout en satisfaisant aux nécessités de cette rigueur : ne rien improviser en dehors de ce qui était prévu, ne pas modifier le scénario propre à chaque variante, ne pas engager de conversation avec les sujets, répondre aux questions *a minima*. Les énoncés (du faux producteur, de l'assistante, de Tania) ont été fixés et répétés. Enfin, les scénarios des différentes variantes ont été préalablement testés sur quelques techniciens ;

– la troisième exigence revenait à s'assurer que la relation entre l'agent d'autorité et l'agent soumis à cette autorité était très proche de celle mise en œuvre par Milgram. Pour le vérifier, nous avons établi une liste de quinze critères<sup>5</sup> permettant l'analyse de différentes relations dissymétriques entre deux personnes, l'une émettant des prescriptions de comportement, l'autre étant supposée obéir (par exemple : parrain/maffieux ; père/fils ; contremaître/ouvrier ; médecin/patient ; évêque/curé ; metteur en scène/comédien...). La situation de jeu télévisé (animatrice/questionneur) et la situation de laboratoire scientifique de Milgram (chercheur/sujet expérimental) se sont avérées très semblables sur

4. Pilote : situation test qui permet avant la diffusion de vérifier de l'intérêt d'un produit télévisuel.

5. Ces critères sont : insertion commune de A et de B dans une structure de dépendance ; prescription d'obligations (« Do ! ») ; prescription d'interdits (« Don't ! ») ; évaluation formelle de B par A ; possibilité de renforcements positifs que A peut utiliser au bénéfice de B ; possibilité de renforcements négatifs que A peut utiliser à l'encontre de B ; interdépendance opératoire entre A et B ; existence de valeur supposée justifier la situation de dépendance ; étendue de la dépendance ; bénéfices spécifiques communs aux deux personnes de la situation d'interaction ; coûts spécifiques communs aux deux personnes de la situation interaction situation ; B a un recours formel en cas d'abus de pouvoir de A ; garantie socialement acceptée à l'origine de la délégation de pouvoir de A ; A est responsable devant un tiers patenté quant à ce qui se passe entre B et lui ; contrôle permanent de B par A.



les quinze critères, permettant de conclure que les deux situations sont similaires en termes de rapports d'autorité.

La satisfaction de ces trois exigences garantissait que l'habillage télévisuel du paradigme de Milgram n'en modifierait pas le fond.

### Enjeux sociétaux

Je n'insiste pas sur le projet du documentaire et qui avait pour but d'alerter les citoyens sur les dérives possibles d'émissions et de jeux télévisés, aux conséquences parfois épouvantables (cf. les accidents récents de jeunes voulant imiter le jeu de *balconing*). Dans quelle mesure un animateur de jeu a effectivement le pouvoir prescriptif d'obtenir de quelqu'un qu'il fasse souffrir quelqu'un d'autre ? C'est ce que nous, scientifiques, devons vérifier.

Plus largement, on entend dire souvent qu'on assiste aujourd'hui au déclin de la soumission à l'autorité, et ce point de vue est cautionné par plusieurs penseurs, philosophes ou sociologues (cf., par exemple, l'équipe animée par Y. Lemel et O. Galland, [1998]). Mais est-ce si évident ? Est-ce que les gens savent rester indépendants face aux pressions qui s'exercent sur eux ? Cette question à laquelle Asch, en son temps, accordait déjà tant d'importance garde toute son actualité aujourd'hui. Notre société ultralibérale a-t-elle développé, plus que d'autres, la capacité de résister ? Ou est-ce que l'individualisme qui caractérise notre époque et ses affirmations d'autonomie qui en sont la manifestation – « Je suis libre, je fais ce que je veux, c'est moi qui décide » – n'occulent pas la production de la soumission ? Ces questions qui nous tiennent à cœur, ont constamment alimenté notre travail, et chargent de sens l'interrogation de Burger (2009) : « Les gens obéissent-ils toujours aujourd'hui ? »

### Enjeux pédagogiques

La remarque « et moi qu'est-ce que j'aurais fait à leur place ? », si souvent entendue après la diffusion du documentaire, résume bien les enjeux pédagogiques que nous en escomptions : que le documentaire soit pour ceux qui le verraient l'occasion de réfléchir à leur rapport à l'autorité et comprennent mieux quels types de facteurs déterminent les comportements de soumission : nous espérons qu'il aiderait à sortir d'une explication strictement personologique<sup>6</sup> et donc, plus largement, à prendre la mesure du poids des situations.

Cela nous paraissait d'autant plus nécessaire qu'aujourd'hui encore (Sophie Richardot, 2008) les chances d'administrer 450 volts sont évaluées à même pas 1 % (par 299 étudiants de licence). On a là la confirmation du grand écart entre les perceptions-prédictions et ce qui

6. Cf. biais dispositionnel (erreur fondamentale, Ross, 1977).

se passe effectivement, déjà repéré par Milgram et maintes fois retrouvé ensuite<sup>7</sup>.

Or, c'est cet écart qui est le terreau du biais dispositionnel : « Oh non ! On ne ferait pas ça ! Surtout pas moi ! Alors ceux qui le font sont vraiment des anormaux, des fous ou des sadiques ! »

L'enjeu pédagogique était donc pour nous de « produire un effet d'éclaircissement », selon l'expression de Gergen (1973), sans escompter comme lui que cet effet touche jusqu'aux comportements<sup>8</sup> mais qu'au moins il fasse réfléchir, au-delà de ce qui se passe à la télévision, au pouvoir de dire non ; comment le mettre en œuvre ? Comment être, si on réprovoce ce qui nous est demandé, des « refusants », comme dit le sociologue Philippe Breton (2009)<sup>9</sup>, refusants qui se caractérisent selon l'auteur par la capacité à débattre avec soi-même, à peser le pour et le contre. On retrouve là ce qu'a si bien décrit Michael Billig (1987) sur les conversations intérieures et la pensée dilemmatique d'un soi en dialogue avec lui-même, et bien sûr l'analyse de Hanna Arendt pour qui sans « présence à soi » pas de capacité à penser par soi-même, pas de faculté de jugement (je fais allusion ici à un ouvrage posthume, *Responsabilité et jugement*, qui rassemble une série de conférences et quelques essais)<sup>10</sup>.

J'en arrive maintenant à des aspects plus concrets.

## Comment les sujets ont-ils été recrutés ?

Le recrutement des candidats a commencé début 2009. Il a été effectué par une société spécialisée dans le recrutement de volontaires à des tests de consommateurs qui a travaillé sur un listing de 13 000 personnes possédant une adresse mail. Tous ont reçu un email annonçant le recrutement de candidats pour la mise au point un nouveau jeu télévisé. 2 600 personnes ont répondu, ce qui est, paraît-il, conforme au taux de réponses obtenues pour ce genre d'annonce (donc, pas d'effet « jeu télévisé »). Toutes ces personnes, à condition d'habiter la région parisienne, ont alors reçu un questionnaire. À partir des réponses, ont été éliminées celles ayant déjà participé à un jeu télévisé ou s'étant déjà portées volontaires pour participer à un jeu. Puis un contact verbal par téléphone sur leur état de santé a amené à éliminer également les cardiaques, les personnes prenant régulièrement des psychotropes, les personnes bénéficiant d'un suivi psychologique. Après un échantillonnage par

7. Après Milgram, 1963, 1965, 1974 ; Miller et coll. 1974 ; Mixon, 1971.

8. Cet effet sur les comportements a été démenti par les faits (voir Blass, 1999).

9. P. Breton, *Les refusants. Comment refuse-t-on de devenir exécuteur*, Paris, La Découverte, 2009. Sa thèse : aller au-delà de la distinction habituelle entre les trois pôles : victimes/exécutants aveugles/résistants héroïques : il y a aussi les refusants : sans entrer en résistance savent refuser ponctuellement des actes qu'ils réprovoquent.

10. H. Arendt, *Responsabilité et jugement*, Paris, Payot, 2003. Le livre de Hannah Arendt le plus couramment évoqué et discuté à propos du paradigme de Milgram est *Eichman à Jérusalem : rapport sur la banalité du Mal*, Paris, Gallimard, 1966.

quotas, un tirage de 90 personnes a eu lieu (80 sujets convoqués plus 10 sujets convocables en cas de défection).

Ces sujets se répartissent dans toutes les catégories socioprofessionnelles de la population française. Seule la catégorie « agriculteurs exploitants » est absente. Les catégories les moins représentées sont les catégories au sommet<sup>11</sup> et au bas<sup>12</sup> de la hiérarchie sociale. Les catégories les plus représentées sont les catégories intermédiaires<sup>13</sup>.

Les résultats ne montrent aucune différence d'obéissance ni entre les hommes et les femmes<sup>14</sup>, ni entre les personnes des diverses strates socioprofessionnelles, ni entre les plus âgés et les plus jeunes, ni entre ceux qui consomment beaucoup de télévision et les autres.

Ces précisions étant données, abordons la question de l'éthique dans cette expérimentation.

### **Cette expérimentation n'est-elle pas problématique d'un point de vue éthique ?**

Nous avons naturellement été dès le début très sensibles à cette question. A-t-on le droit de mettre des « sujets expérimentaux » dans un état de stress quelquefois intense dont on ne contrôlera pas nécessairement les suites ? A-t-on le droit de confronter ces sujets à une image d'eux-mêmes qu'ils pourront trouver dégradante ou que leurs proches trouveront dégradante ? A-t-on le droit de les berner en ne leur donnant pas tous les tenants et aboutissants de la situation ? Toutes ces questions qui nous ont taraudés font l'objet de nombreux débats en psychologie (cf., par exemple, le colloque de la SFP en 2008), en particulier en psychologie sociale.

Le droit à la connaissance ne justifie pas tout, nous sommes bien d'accord, et c'est pourquoi nous avons pris tant de soin à la mise en œuvre du suivi postexpérimental. Mais avant d'évoquer ce protocole de suivi, reconnaissons les faits au regard des normes en usage qui se déclinent en deux clauses principales :

#### **Première clause**

*Le respect de l'intégrité physique et psychologique des sujets expérimentaux* (avec deux acceptations qui me paraissent pouvoir être antinomiques : d'une part, le fait que l'expérimentation ne devrait pas modifier l'état dans lequel les sujets sont arrivés ; d'autre part, qu'ils ne

11. Cadres et professions intellectuelles supérieures.

12. Ouvriers non qualifiés, personnes sans activités professionnelles.

13. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise ; professions intermédiaires ; employés ; ouvriers qualifiés.

14. Ce qui est conforme à ce qui fut très souvent observé y compris lors de la plus récente reproduction de l'expérimentation de Milgram (Burger, 2009).

doivent pas être mis plus à mal par l'expérimentation que par les aléas de la vie).

Quoi qu'il en soit, la plupart de nos sujets ont été mis dans un important malaise, oui... Ce ne sont pas les seuls... je renvoie aux expériences sur la dissonance, sur le changement d'humeur, sur le management de la terreur, les expériences avec *feed-backs* négatifs... ; dire que ce malaise n'a été que transitoire, comme le vérifient certains chercheurs, ne règle pas vraiment le problème, semble-t-il, si l'on veut respecter la clause dans sa première acceptation... J'avais eu la même réaction en lisant Burger : est-ce que arrêter l'expérience de Milgram à 150 volts supprime les problèmes éthiques ? Je ne crois pas. Quel que soit le voltage, c'est inacceptable du point de vue du principe moral de demander à quelqu'un d'en électrocuter un autre, et cela peut provoquer un profond désarroi chez celui à qui cette demande est faite.

## Deuxième clause

*L'obtention du consentement éclairé des sujets* qui implique que les buts et les procédures de la recherche leur soient explicités, et qu'ils ne soient pas bernés. Nos sujets ont été bernés, en ce sens qu'ils ne savaient pas, sur le moment, qu'ils participaient à une recherche scientifique ; ils ne savaient pas, au moment de l'expérimentation, que les chocs électriques étaient fictifs, et que le candidat censé recevoir ces chocs était un comédien. Mais ils ont été avertis, avant d'entrer sur le plateau, qu'ils auraient à envoyer des chocs électriques à la personne jouant avec eux, et avertis qu'on les verrait peut-être dans le documentaire. En outre, et c'est important, après avoir été totalement informés sur les tenants et aboutissants de l'expérimentation et du documentaire, ils ont eu une dizaine de mois pour se rétracter, ce laps de temps comprenant une projection du documentaire en avant-première qui leur était réservée et où ils pouvaient venir avec conjoints, enfants, parents, amis, collègues de travail... qui ils voulaient.

Au moment du tournage, à l'annonce que le jeu consistait à envoyer des chocs électriques, une seule personne a refusé de continuer (pas pour des raisons morales, mais parce qu'elle n'était pas payée... !) ; suite au tournage, quatre n'ont pas signé le droit à l'image ; après la projection qui leur était réservée, une personne s'est retirée. Donc, les sujets de la *Zone Extrême* qui ont maintenu leur participation l'ont fait en connaissance de cause

Je voudrais faire remarquer que, là encore, cette clause du « consentement éclairé » n'est pas très respectée dans notre milieu. On peut le comprendre : chacun sait qu'à suivre strictement cette clause des pans entiers de la recherche seraient mis de côté : persuasion, conformité, obéissance, mensonge, et j'en passe, puisque le dévoilement des objectifs de l'étude risque de modifier les comportements ou les états mentaux qui font justement l'objet de l'investigation...

Selon Fleming et Gross (1982), 59 % des études publiées entre 1969 et 1979 recourent au mensonge ; peut-être est-ce un peu moins aujourd'hui ? Nous pouvons en douter<sup>15</sup>. Est-ce que dans le cas des expériences de Milgram, le fait d'utiliser des victimes virtuelles (images de synthèse ou vidéo [Slater et coll., 2006 ; Dambrun et Vatiné, 2010]) change la donne ? On ne leur ment pas en un certain sens puisqu'ils apprennent que les chocs et la victime sont fictifs. Mais on leur laisse croire qu'il s'agit d'une expérimentation sur le rôle de la punition dans l'apprentissage. Les sujets obéissent, mais à quoi ? Il n'est pas sûr que ce soit à une demande immorale, plutôt à une demande absurde, ce qui n'est pas inintéressant d'ailleurs, puisqu'on leur demande d'électrocuter quelqu'un qui n'existe pas<sup>16</sup> avec des décharges électriques qui n'existent pas ; pour ceux qui ont le sens du virtuel, c'est à une demande immorale « pour de faux », comme disent les enfants quand ils jouent ; quant aux sujets si bien immergés qu'ils y croient, ils ont oublié que c'était virtuel, où est la différence ? Toutes ces questions autour du rapport réalité/virtualité, très passionnantes, restent à réfléchir et à discuter<sup>17</sup>.

En évoquant d'autres expérimentations que la nôtre sur ces deux clauses, j'ai voulu souligner que cette expérimentation à la télévision agit un peu comme un miroir grossissant éclairant des questions qui ne sont pas spécifiques à cette transposition de Milgram, mais sont celles de toute notre communauté. Donc, oui, la question qu'on dit « éthique » est posée... pour cette transposition de Milgram, oui... mais pas seulement, et pas seulement dans le cadre limité où on nous l'impose, mais elle se pose bel et bien en ces temps où l'APA est mise en demeure de préciser ses positions vis-à-vis de certains de ses membres impliqués dans les pratiques de torture à Guantanamo...

Kant distingue les impératifs hypothétiques des impératifs catégoriques. Seuls les seconds renvoient, selon lui, à la morale, et ils ont alors une prétention à l'universalité, c'est-à-dire que, comme le répète Jean-Léon Beauvois, ils sont valables pour tout le monde et pas seulement pour les chercheurs. Les impératifs hypothétiques renvoient, eux, à ce qu'il faut faire en vue d'une fin particulière. Ces questions impliquent que soit interrogé le rapport entre ce qu'on appelle la morale et la normativité.

Revenons maintenant à des aspects plus concrets de notre souci « éthique » en évoquant notre suivi post-expérimental des sujets de la *Zone Extrême*. Voilà le protocole tel qu'il avait été prévu et ensuite mis en œuvre :

15. Cf. les très nombreuses expérimentations avec *priming* où on fait croire aux sujets que les deux tâches demandées sont indépendantes.

16. Ou bien qui est un comédien-compère dont les sujets savent qu'il ne reçoit pas de chocs.

17. Dans l'expérience de la *Zone Extrême* se pose également la question de frontières floues entre réalité et irréalité ; les sujets évoluent dans monde virtuel (puisque c'est un jeu télé) qui n'existe pas, puisque pilote, mais où certains éléments sont présentés comme vrais (la victime, les chocs électriques) alors qu'ils sont faux.

- (14-24 avril 2009 : tournage) ;
- juste après l'expérimentation : débriefing ( $\pm 2$  h) ;
- dans les 3 jours suivants : conversations téléphoniques avec chacun des sujets ;
- 3 à 5 semaines plus tard : courrier envoyé à chaque sujet, avec rappel des objectifs, premiers résultats, demande de répondre à un questionnaire sur leur état d'esprit ;
- à partir de juin 2009 : possibilités de contacts téléphoniques ou d'entretiens *de visu*, sur demande ;
- février 2010 : visionnage en avant-première du documentaire pour tous les sujets et leurs invités, suivi d'une discussion ;
- (17 mars 2010 : émission sur France 2) ;
- avril 2010, pendant une semaine : alternance d'entretiens individuels et de groupes de parole (entre cinq et neuf personnes par groupes) ;
- mai 2010 : courrier, envoi d'un questionnaire à chaque sujet ;
- suivi thérapeutique sur demande.

Un mot de plus sur les débriefings. Ils étaient réalisés par un binôme, formé précédemment à ce travail et supervisé par nous, constitué d'un psychologue et d'un spécialiste de sciences de la communication. Ils impliquaient, en particulier :

- la démystification, la rencontre avec les compères (candidat et producteur)<sup>18</sup> ;
- une présentation des résultats des recherches antérieures ;
- des questions sur les attributions de responsabilités aux différents protagonistes : le sujet expérimental lui-même, le producteur, l'animatrice, la victime, le public ;
- l'écoute de l'évocation libre du ressenti du questionneur ;
- une information concernant les buts de l'expérimentation et du documentaire.

## Résultats

Je passe directement aux résultats sans décrire la procédure car elle est équivalente à celle de Milgram (exemple 2, Milgram, 1974).

Rappelons d'abord que les 76 candidats étaient répartis dans les quatre conditions expérimentales suivantes :

1. dans la condition « canonique<sup>19</sup> », un « questionneur » pose des questions à un « candidat » qu'il ne voit pas mais qu'il entend ;
2. dans la condition « support social », au voltage 120, l'assistante de production déboile sur le plateau pour demander qu'on arrête, le jeu étant en train de « dérapé ». Elle est déboutée par l'animateur ;

18. Comme chez Burger (2009), c'est par ce « déniaisage » que le débriefing commençait.

19. Cette condition est équivalente à celle de Milgram (1974) « vocal » (ex. 2).

3. dans la condition « passage télévision », on annonce aux futurs questionneurs que la chaîne de télévision veut diffuser le pilote : les joueurs passeront donc à la télévision, mais ne gagneront pas d'argent ;

4. dans la condition absence de l'animatrice<sup>20</sup>, au voltage 80, l'animatrice annonce qu'elle quitte le plateau, et qu'elle ne reviendra qu'à la fin du jeu.

Comme chez Milgram, nous avons procédé à deux mesures de l'obéissance : il y a obéissance lorsque le questionneur va jusqu'à l'envoi du choc électrique maximum (460 volts). Les questionneurs qui refusent d'atteindre ce voltage sont considérés comme des désobéissants. On a aussi considéré l'obéissance comme un continuum impliquant plusieurs degrés entre le refus net et la désobéissance absolue. Dans ce cas, le nombre de chocs envoyés est le critère pertinent.

### Comparaison Milgram/*Zone extrême*<sup>21</sup>

On a, en adoptant la première mesure d'obéissance, comparé nos résultats et ceux de Milgram dans les conditions équivalentes. Les résultats de notre condition canonique ne diffèrent pas statistiquement de la condition « *feed-back* vocal », pas plus que ceux de notre condition « retrait de l'animatrice » ne diffèrent de la condition « retrait de l'expérimentateur d'obéissance ».

### Obéissance dans les quatre conditions expérimentales

On a ensuite, toujours avec la même mesure, comparé nos quatre conditions expérimentales. Seules diffèrent significativement la condition « canonique » et la condition « retrait de l'animatrice », avec plus d'obéissance dans la situation « canonique »

Avec la seconde mesure d'obéissance, il apparaît à nouveau que, seule, la condition « canonique » diffère significativement de la condition « retrait de l'animatrice ». Il apparaît par ailleurs que les trois conditions « canonique », « support social » et « passage à la télévision » diffèrent, prises ensemble, de la condition « retrait de l'animatrice ». Ainsi, peut-on opposer une condition (« retrait de l'animatrice ») qui produit le plus de désobéissance aux trois autres conditions qui produisent surtout de l'obéissance.

20. Cette condition est équivalente à celle de Milgram (1974) « absence de l'expérimentateur » (exemple 7).

21. Peut-on comparer une expérimentation actuelle à celle de Milgram ? Cf. J.M. Burger, « Replicating Milgram : Would people still obey today ? », *American Psychologist*, 64, 2009, p. 8 ; T. Blass, « From New Haven to Santa Clara : A historical perspective on the Milgram obedience experiments », *American Psychologist*, 64, 1999, p. 969 ; M. Dambrun et E. Vatiné, « Reopening the study of extreme social behaviors : Obedience to authority within an immersive video environment », *European Journal of Social Psychology*, 40(5), 2010, p. 768.

La condition « passage à la télévision » était destinée à tester l'efficacité de l'habillage télévisuel de l'expérimentation. L'équivalence statistique des résultats entre cette condition et la condition « canonique » montre la réussite de la construction d'un univers télévisuel crédible.

La condition « support social » n'a pas eu d'effet. Nous sommes confrontés là à un résultat troublant<sup>22</sup> déjà récemment observé par d'autres chercheurs : des conditions destinées à produire surtout de la désobéissance produisent surtout de l'obéissance. Burger (2009) a ainsi observé que l'intervention : d'un compère refusant de poursuivre ne suscitait pas la désobéissance attendue.

## Les attributions de responsabilité

Ces résultats vont dans le sens de ce que Milgram considérait comme une caractéristique essentielle de « l'état agentique » : le rejet de la responsabilité sur le représentant de l'autorité : les obéissants attribuent plus de responsabilité au producteur qu'à eux-mêmes, l'inverse est vrai pour les désobéissants.

## Autres résultats

Pour Milgram, si certains sujets désobéissent, c'est moins pour des raisons morales que pour atténuer la tension qui ne manque pas de se développer dans cette situation. Mais l'obéissance est un moyen (le plus efficace) parmi d'autres. Nous avons observé les mêmes phénomènes que ceux décrits par Milgram (rires, triche, négation de la victime), considérés par lui comme des moyens de réduire la tension. De plus, ils sont apparus aux mêmes voltages.

La cinquième injonction de l'animatrice, « vous devez continuer, qu'en pense le public ? » qui était la seule à ne pas coller exactement au protocole de Milgram, car elle se voulait spécifique au contexte télévisuel, n'a pas eu l'effet escompté. Sur les seize personnes qui ont entendu cette injonction, une seule a cédé à la pression du public et est allée alors jusqu'au plus haut voltage. Cette cinquième injonction était spécialement nécessaire pour les désobéissants ; en effet, la plupart des obéissants allaient jusqu'au bout après seulement deux ou trois injonctions. Sans doute que lorsqu'un sujet a entamé le processus de désobéissance, sa tension baisse, il peut assumer le conflit avec l'animatrice, le public n'y change rien.

## Conclusion de l'expérimentation

Les résultats de cette expérimentation mettent clairement en évidence que ceux de Milgram sont généralisables à d'autres contextes que

22. Cf. ce qui a été mentionné précédemment sur le soi-disant déclin de la soumission à l'autorité.



celui dans lequel ils ont été pour la première fois observés, et souvent reproduits, contexte dans lequel l'autorité à laquelle il s'agit d'obéir tient sa légitimité de la valeur de la science<sup>23</sup>. C'est, à notre connaissance, la première fois que son dispositif, scrupuleusement respecté pour ce qui est de sa structure, est transposé dans un autre champ social dans lequel la légitimité de l'autorité repose sur une tout autre valeur, celle du spectacle et, plus précisément, du spectacle télévisuel.

Il faut rappeler que, pour Milgram<sup>24</sup>, la légitimité de l'autorité est liée, dans une situation donnée, à la position occupée par une personne à qui est reconnu le droit de commander.

Cette légitimité est liée aux conditions où elle s'exerce, ne se prolonge pas forcément en dehors de ces limites souvent symbolisées par un espace réel ou symbolique ; dans notre cas, c'est le plateau de télévision : dès que l'animatrice le quitte, la désobéissance apparaît. Cette légitimité implique qu'on reconnaît l'appartenance de la personne qui commande au système d'autorité qu'elle prétend représenter. Ici, c'est à l'animatrice qui incarne l'autorité de la télévision, qu'on obéit ou désobéit.

## Discussion

### Le poids de la situation

Les résultats que je viens de présenter comme ceux de Milgram, comme ceux de tant d'autres, mettent clairement en évidence l'impact des situations : le taux d'obéissance diffère suivant que l'animatrice du jeu est présente ou au contraire absente du plateau où se trouvent les sujets. Pourtant, cette approche situationniste a été vivement critiquée par certains, en particulier des historiens spécialistes de la période hitlérienne<sup>25</sup> pour qui les explications « situationnistes » ne sont pas recevables, principalement parce qu'elles dénie l'importance de l'idéologie et de la conception des victimes et « refusent de voir dans les meurtriers des actants humains, dotés d'une volonté, pour en faire les simples jouets de forces extérieures ». En lewinien convaincus que nous sommes<sup>26</sup>, voilà notre position : même si, en théorie, nous admettons volontiers, à

23. Quelques chercheurs ont contesté que l'obéissance à la figure d'autorité dans la situation de Milgram ne soit due qu'à sa légitimité. Ils ont soutenu que cette autorité pouvait être due à sa compétence en matière de chocs électriques (Mixon, 1976 ; Morelli, 1983). Blass et Schmitt (2001) iront dans le sens de cette idée. Dans la mesure où notre situation expérimentale était très proche de celle de Milgram, il est intéressant de noter que, dans cette situation, on ne peut attribuer l'obéissance à l'animatrice sur la base d'une supposée compétence technique. Elle était connue comme présentatrice de la météo.

24. S. Milgram, *Soumission à l'autorité* (trad. fr.), Paris, Calmann-Lévy, 1974, p. 174.

25. Cf. D. J. Goldhagen, *Les bourreaux volontaires de Hitler*, Paris, Le Seuil, 1997, p. 25.

26. Jean-Léon Beauvois et moi-même avons écrit ensemble plusieurs chapitres à propos de l'équation lewinienne : [Comportement = F(P,S) qui stipule que le comportement est Fonction de variables de personnalité et de variables de Situation] (cf. J.-L. Beauvois, G. Mugny, D. Oberlé, *Relations Humaine, groupes et Influence Sociale*, Grenoble, PUG, 1995).

côté de variables situationnelles, l'impact de variables dispositionnelles, concrètement la question c'est : comment capter ce qu'on appelle des caractéristiques personnelles ? Milgram avait déjà eu le même problème : « La difficulté à saisir la relation entre la personnalité du sujet et son comportement vient de notre ignorance quasi totale du choix des procédés à employer pour mesurer la personnalité<sup>27</sup>. » Aujourd'hui, ce que l'on nomme traits de personnalité correspond à une indication de ce que l'on peut attendre de quelqu'un dans un système social donné : c'est un critère de valeur sociale, de sorte qu'on peut s'attendre à ce que des gens « comme il faut » soient plus obéissants que les autres.

Ceci étant dit, même si des variables personnologiques peuvent moduler l'impact des situations, vu la propension chez « l'homme de la rue » à voir dans les caractéristiques personnelles l'unique cause de ce que font les gens, il nous paraît très important et satisfaisant d'avoir pu mettre en évidence l'impact des situations, et que cet impact existe, y compris dans un jeu télévisé.

### À propos du public

Le public était sans doute une des composantes importantes du dispositif et je n'en n'ai rien dit ou presque. J'ai seulement évoqué l'absence d'impact de l'appel au public, ce qui peut paraître étonnant. Comme je l'ai dit, l'appel au public ne concerne que les désobéissants, les obéissants obtempèrent après la troisième injonction, au plus tard. Quant aux désobéissants, ils sont déjà probablement dans le processus de désobéissance. Nous avons beaucoup d'autres données sur le public. Force est de reconnaître qu'elles ne sont pas encore traitées.

### Conclusion générale

Conclure n'est pas le bon mot, pour un travail si riche et si questionnant et qui continue aujourd'hui encore de questionner. Les résultats, d'une part, et l'impact pédagogique très important du documentaire (utilisé dans des TD à l'université et pour animer des débats à l'université et ailleurs) m'amènent à considérer que nous avons eu raison de surmonter nos craintes et de prendre les risques que j'ai évoqués, car les enjeux en valaient vraiment la peine.

Les réponses des personnes ayant participé à l'expérience (voir en annexe) montrent que ce point de vue n'est pas propre aux scientifiques impliqués dans cette aventure mais qu'il est partagé avec elles.

Ce constat ne rend pas caduques les questions qui se sont posées à nous et que je viens d'évoquer. Bien au contraire, je pense que c'est d'avoir su les poser (en particulier, la question du rapport entre fond et forme) qui a permis que cette collaboration avec des professionnels de

27. S. Milgram, *Soumission à l'autorité*, op. cit., p. 251 ; Elms et Milgram (1966), Elms (1972), Blass (1991) se sont penchés sur le poids des facteurs de personnalité.

la télévision soit fructueuse. Aujourd'hui, mon voisin, mon boucher, ma pharmacienne, les amis de mes enfants peuvent donner un contenu à ce terme « psychologie sociale », et j'en suis bien contente, et nombre de mes étudiants de 1<sup>e</sup> année qui naviguaient perdus parmi les sous-disciplines de la psychologie ont été éclairés sur leurs spécificités, et de cela aussi je suis contente ! Ce documentaire a donc levé un voile pour ceux qui ne connaissaient pas notre discipline, mais a aussi provoqué de nombreux débats en interne. Que des questions de fond aient pu, à l'occasion de cette émission, être posées me paraît être bénéfique pour notre discipline et un signe de sa vitalité.

Je conclurai sur deux propos entre lesquels cette belle aventure intellectuelle et ses artisans m'ont fait constamment osciller.

« Les convictions sont des ennemies de la vérité  
plus dangereuses que les mensonges. »  
Nietzsche, *Humain, trop humain* (1878-1879)

« Le goût de la vérité n'empêche pas de prendre parti. »  
Camus à *Combat* (1944-1947)

## Bibliographie

- ARENDDT, H. 1966. *Eichman à Jérusalem : rapport sur la banalité du mal*, Paris, Gallimard.
- ARENDDT, H. 2003. *Responsabilité et jugement*, Paris, Payot.
- BEAUVOIS, J.-L. ; MUGNY, G. ; OBERLÉ, D. 1995. *Relations humaines, groupes et influence sociale*, Grenoble, PUG.
- BILLIG, M. 1987. *Arguing and Thinking : A Theoretical Approach to Social Psychology*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BLASS, T. 1991. « Understanding behavior in the Milgram obedience experiment : the role of personality, situations, and their interactions », *Journal of Personality and Social Psychology*, 60, 398-413.
- BLASS, T. 1999. « The Milgram paradigm after 35 years : Some things we now know about obedience to authority », *Journal of Applied Social Psychology*, 29, 955-978.
- BLASS, T. 2009. « From New Haven to Santa Clara : A historical perspective on the Milgram obedience experiments », *American Psychologist*, 64, 37-45.
- BLASS, T. ; SCHMITT, C. 2001. « The nature of perceived authority in the Milgram paradigm : Two replications », *Current Psychology*, 20, 115-121.
- BRETON, P. 2009. *Les refusants. Comment refuse-t-on de devenir exécuteur*, Paris, La Découverte.
- BURGER, J. M., 2009. « Replicating Milgram : Would people still obey today ? », *American Psychologist*, 64, 1-11.
- DAMBRUN, M. ; VATINÉ, E. 2010. « Reopening the study of extreme social behaviors : Obedience to authority within an immersive video environment », *European Journal of Social Psychology*, 40(5), 760-773.

- ELMS, A. 1972. *Social Psychology and Social Relevance*, Boston, Little, Brown.
- ELMS, A. ; MILGRAM, S. 1966. « Personality characteristics associated with obedience and defiance toward authoritative command », *Journal of Experimental Research in Personality*, 1(4), 282-289.
- GERGEN, K. J. 1973. « Social psychology as history », *Journal of Personality and Social Psychology*, 26(2), 309-320.
- GOLDHAGEN, D. J. 1997. *Les bourreaux volontaires de Hitler*, Paris, Le Seuil.
- GROSS, A. ; FLEMING, I. 1982. « Twenty years of deception in social psychology », *Personality and Social Psychology Bulletin*, 8(3), 402-408.
- HEGEL, G.W.F. 1821. *Principes de la philosophie du droit*, Paris, PUF, 2003.
- JOULE, R.-V. 2006. « Acceptabilité sociale et savoirs scientifiques », *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 70, 85-88.
- LEMEL, Y. ; GALLAND, O. 1998. *La nouvelle société française. Trente ans de mutation*, Paris, Armand Colin.
- MILGRAM, S. 1963. « Behavioral study of obedience », *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 67, 371-378.
- MILGRAM, S. 1965. « Some conditions of obedience and disobedience to authority », *Human Relations*, 18, 57-76.
- MILGRAM, S. 1974. *Soumission à l'autorité* (trad. fr.), Paris, Calmann-Lévy.
- MILLER, A.G. ; GILLEN, B. ; KER, C. ; RADLOVE, S. 1974. « The prediction and perception of obedience to authority », *Journal of Personality*, 42, 23-42.
- MEEUS, W. ; RAAIJMAKERS, Q. 1986. « Administrative obedience : Carrying out orders to use psychological-administrative violence », *European Journal of Social Psychology*, 16(4), 311-324.
- MIXON, D. 1971. « Further conditions of obedience and disobedience to authority », *Dissertation Abstracts International*, 32, 4848B.
- MORELLI, M. 1983. « Milgram's dilemma of obedience », *Metaphilosophy*, 14, 183-189.
- RICHARDOT, S. 2008. « Stéréotypes de genre et perception morale : les étudiants face à l'expérience de Milgram sur la soumission à l'autorité », dans C. Gautier, S. Laugier (sous la direction de), *Normativité du sens commun*, Paris, PUF, p. 383-402.
- ROSS, L. 1977. « The intuitive psychologist and his shortcomings : Distortions in the attribution process », dans L. Berkowitz (sous la direction de), *Advances in Experimental Social Psychology* (6), New York, Academic Press, 174-220.
- SLATER, M. ; PERTAUB, D.-P. ; BAKER, C. ; CLARK, D. 2006. « An experimental study on fear of public speaking using a virtual environment », *CyberPsychology & Behavior*, 9(5), 627-633.
- ZIMBARDO, P. G. 2006. « On rethinking the psychology of tyranny : The BBC prison study », *British Journal of Social Psychology*, 45(1), 47-53.